



POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jendis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus. 4 — 35 — — Express. 3 — 57 — — matin, Poste. 9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express. 11 — 35 — — Direct-Mixte. 5 — 11 — — soir, Omnibus. 9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte. 7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 — — 13 » Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La Costituzione rapporte que Garibaldi, à son passage à Gallarate, en Lombardie, a parlé au peuple des regrettables différends de ces derniers temps. Il a dit : Ce ne sont après tout que des dissidences individuelles auxquelles ne pressent aucune part les populations qui poursuivent d'accord un but unique. Chacun a ses défauts, les hommes ne sont point parfaits. Il faut se supporter réciproquement. Le point essentiel, c'est que tous ceux qui veulent l'indépendance et la grandeur du pays restent unis. — Havas.

Dans la chambre des députés espagnols, le 13 juin, M. Rivero, député progressiste, regrette que l'Espagne ne soit pas allée seule au Mexique et que le général Prim ait associé ses justes réclamations à d'autres réclamations qu'il croit injustes. L'orateur regarde la retraite des troupes espagnoles du Mexique comme un abandon des intérêts de l'Espagne. M. Coelho croit qu'il y aurait des inconvénients à soutenir au Mexique une politique dynastique. Il approuve l'alliance de la France et de l'Angleterre et pense que si le général Gasset avait commandé l'expédition, il serait allé à Mexico.

Le ministre des affaires étrangères, M. Calderon Collantes, répondra demain.

M. Rios-Rosas prendra part à la discussion. — Havas.

Un télégramme de Lisbonne nous apprend que le ministère brésilien a été complètement changé. Voici la composition du nouveau cabinet : Lacarias, président du conseil et intérieur; Furtado, justice; Carreiro de Campos, affaires étrangères; Dias de Carvalho, finances; José Bonifacio, marine; baron de Porto Alegre, guerre; Albuquerque, agriculture. — Havas.

On mande de New-York, le 4 juin : Une grande bataille qui a duré deux jours a eu lieu près de Richmond. Le premier jour, les confédérés ont eu l'avantage; ils ont pris dix-neuf canons et fait des prisonniers. Le lendemain, ils ont été repoussés avec des pertes considérables; mais ils ont pu emmener leurs prisonniers et les canons enlevés la veille à leurs adversaires.

Le général Mac-Clellan est maintenant à cinq milles de Richmond. La perte des fédéraux tant tués que blessés est de 5,000 hommes; celle des confédérés est plus grande encore. On dit que les fédéraux sont à 8 milles de Charleston. Les confédérés ont tout emporté de Corinth. Leur position actuelle est inconnue. Le général Frémont a battu les confédérés à Strasburg. — Havas.

On lit dans la partie non officielle du Moniteur :

Les troupes françaises, maîtres, après un brillant combat, des défilés de Cumbres, s'étaient avancées sans obstacle jusqu'à Amozoc, à trois lieues seulement de Puebla. Partout les populations leur faisaient le meilleur accueil; et indépendamment des villes de Cordova et d'Orizaba, beaucoup de localités, telles que Chiquihite, Paso Ancho, Paso del Macho et la plupart des bourgs de la province de la Vera-Cruz s'étaient prononcés contre le gouvernement de Juarez. On s'attendait à voir à notre approche un mouvement semblable éclater à Puebla et seconder une attaque que le général de Lorencez se proposait de diriger contre la position fortifiée de Guadalupe qui couvre la ville. Bien que les détails manquent, par suite de l'irrégularité des communications de l'intérieur avec la Vera-Cruz, on a su dans ce port le 15 mai, au moment même du départ du paquebot la Louisiane, par une dépêche officielle du général de Lorencez, adressée le 9 au commandant de la marine, que l'armée occupait, à cette date, son campement d'Amozoc, sur le plateau d'Anahuac.

D'après les rapports d'origine mexicains, l'attaque projetée a, en effet, été exécutée le 5 avec une grande vigueur, mais sans atteindre son but, les retranchements de Guadalupe n'ayant pas

été enlevés. Depuis lors, aucun autre engagement n'avait eu lieu.

Le gouvernement de l'Empereur prend immédiatement des mesures pour expédier au Mexique des renforts considérables.

CANONISATION DES MARTYRS DU JAPON.

Le 8 juin 1862, anniversaire consacré par l'Eglise à la célébration de la Pentecôte, est désormais une des dates les plus mémorables des fastes ecclésiastiques du dix-neuvième siècle.

Notre Saint-Père le Pape Pie IX, entouré des Cardinaux de S. E. R., des Patriarches, des Primats, des Archevêques et des Evêques accourus de l'Orient et de l'Occident, entouré de sa Cour, en présence d'une multitude innombrable de fidèles, à deux pas de la tombe du Prince des apôtres, majestueusement assis sur la chaire d'autorité suprême dont il est investi, entre la joie du Ciel et l'allégresse de la terre, a décrété que l'Eglise universelle rendrait un culte de sainteté aux bienheureux Pierre-Baptiste et à ses vingt-deux compagnons, de l'Ordre des Mineurs de saint François, à Paul Miki et à ses deux compagnons, de la Société de Jésus, tous martyrs, et à Michel De Sanctis, confesseur, prêtre profès de la Réforme des Trinitaires déchaussés de la Rédemption des captifs.

L'aube éclairait à peine un splendide horizon, saluée par l'artillerie du château Saint-Ange et par les oriflammes de l'Eglise arborées sur les tours, que le peuple descendait des sept collines, à travers les milliers de voitures qui entraient sa marche et roulant ses flots comme une mer agitée vers la basilique Vaticane, dont il allait remplir et l'enceinte et la place.

La Basilique était décorée avec une magnificence digne de l'auguste cérémonie qui devait y avoir lieu, et avait ajouté aux trophées de Pierre, ceux des héros que son successeur allait couronner de toute la plénitude de gloire promise aux membres de l'Eglise militante qui ont suivi les voies du Sauveur.

La façade de la basilique était ornée de l'effigie de

FEUILLETON.

JEANNETTE.

(Suite.)

L'humble milord roula au petit trot de ces chevaux problématiques qu'on appelle rosses, et qui font chaque jour sur le pavé de Paris plus de chemin que le plus beau cheval de race n'en pourrait faire sans devenir poussif ou couronné.

Jeannette regarda d'abord au travers de ses yeux gonflés par la fatigue toutes ces maisons qui lui cachaient le ciel et lui prenaient son air; puis peu à peu le mouvement de la voiture l'engourdit, ses paupières se fermèrent, et elle ne vit plus rien.

Le cocher s'entendit appeler près du Pont-Neuf et il aperçut deux jeunes gens qui lui faisaient signe d'arrêter. Jeannette tenait si peu de place que, de loip, la voiture semblait vide. Le cocher se retourna avec la pensée de faire descendre Jeannette; mais, en la voyant endormie, il fit un geste de résignation mêlé d'un haussement d'épaules qui voulait certainement dire: « Mon bon cœur » me fait faire une mauvaise journée. Il calculait qu'il avait sept francs, et qu'il fallait en donner douze le soir à son maître; puis il se grattait l'oreille en songeant qu'il venait de refuser la pratique payante pour une petite

filles qu'il avait ramassées sans un sou vaillant! « Si elle ne dormait pas, pensait-il, mais elle dort. »

Le brave homme jeta sur Jeannette un regard heureux et mécontent tout à la fois, et la voiture roula encore quelque instants. Mais, au moment de tourner dans la rue Saint-Honoré, il pensa que la jeune fille ne lui avait pas dit le numéro de la maison où elle voulait aller, et qu'il fallait l'éveiller avant d'avancer encore. Ce ne fut pas chose aisée: elle dormait du lourd sommeil des voyageurs et des enfants. Ses rêves avaient brouillé toutes ses pensées, tous ses souvenirs; elle se croyait encore dans la carriole sur la route de Versailles. Le cocher, à force de lui crier: « Nous voilà à la rue Saint-Honoré, où allez-vous? » la ramena à la réalité.

Mais Jeannette fit de vains efforts pour se rappeler le numéro, bien qu'elle l'eût répété pendant une partie du chemin, tant elle craignait de l'oublier.

III.

Le cocher avait arrêté son cheval, et il tâchait de patienter, espérant toujours que la mémoire reviendrait à la pauvre enfant.

« C'est une crémière! » répétait Jeannette qui commençait à s'inquiéter et à comprendre qu'elle allait se trouver sans asile, si le cocher ne parvenait pas à reconnaître la maison où demeurait la sœur de M^{me} Rousseau.

« Une crémière! une crémière! » murmurait le cocher, il y en a à revendre des crémières et des M^{me} Rousseau!

Je ne veux pas me faire montrer au doigt?

Et le brave homme étouffait un jurément et se gourmanda, tout bas d'avoir pris un tel paquet sur ses bras. Enfin, n'y tenant plus, il s'écria:

« Est-ce dans les 30, les 40, les 100? que diable! nous ne pouvons rester là! »

Des sanglots furent toute la réponse qu'il reçut; Jeannette n'avait pas le moindre souvenir.

« Soite femme! murmura le cocher, est-ce qu'elle ne devait pas donner l'adresse par écrit? Allons, il faut se tourner d'un autre côté; et le brave Guilbaut fit prendre à son cheval la direction de sa propre maison, située rue Vaugirard; il fallait revenir sur ses pas, traverser encore bien de rues, en renonçant au moindre gain... C'était une journée entièrement perdue! — A mesure que le cocher avançait, il pensait à sa femme, et cette pensée le tourmentait bien autrement que la perte de sa journée; à force de regarder Jeannette, il s'était aperçu qu'elle était jolie.

« Ma femme la recevra mal, et peut-être pas du tout... Elle est fort jalouse et peu commode, ma bourgeoise!... Elle est capable de jeter la petite à la porte, et de me traiter de mauvais garnement, sans parler du reste!... Que faire?... Eh, pardine! s'écria-t-il en fouettant son cheval, qui fit un bon semblable à celui que venait de faire la pensée de l'excellent homme, pardine! je vais la conduire chez ma payse! la modiste de la rue Vivienne; elle la recevra, elle la formera, elle en fera une bonne

ces glorieux athlètes qui méprisèrent la vie pour l'offrir en holocauste au Seigneur. On les voyait représentés dans une large bannière appendue à la grande loge, assis sur des nues, planant déjà sur ce bas monde et transportés vers le ciel pour s'y enivrer dans l'abondance de la maison de Dieu et s'abreuver au torrent des célestes voluptés.

Cette bannière ouvrait une série de tableaux peints avec art, représentant toute une épopée d'actions héroïques pour lesquelles le spectateur ne peut s'empêcher de rendre gloire au Dieu qui a exalté si haut ces vingt sept élus. On y voyait que ni les tribulations, ni les angoisses, ni la faim, ni la nudité, ni le péril, ni la persécution, ni l'épée n'ont pu séparer ces âmes d'élection de la Charité du Christ, et comment leur grandeur éclate non dans les dehors séduisants de la sagesse humaine, mais dans la manifestation de l'esprit et de la nature.

Voici attachés sur la croix, au-dessus de la porte principale du temple, les vingt-trois enfants du pauvre d'Assise; en vain cherchiez-vous sur leurs corps cloués à ce bois d'angoisse une seule contorsion de douleur: ils prêchent encore à la foule étonnée ce Jésus qui, en mourant sur une croix, a converti en honneur l'ignominie de la croix. A droite, sur la porte suivante, sont les trois disciples de Loyola, eux aussi crucifiés et couronnés de la gloire de la foi, au milieu des humiliations du monde; à leurs pieds sont prosternés le vénérable évêque du Japon, le roi d'Arima, le souverain d'Omura, avec leurs courtisans, tous suppliant les martyrs de se souvenir d'eux dans le séjour des délices où ils vont avoir le bonheur d'entrer. A gauche, au-dessus de la troisième porte, le fidèle contemple Jésus-Christ mettant avec une bonté infinie son divin cœur dans le sein de son pieux serviteur, Michel De Sanctis. De courtes inscriptions latines, disposées entre les portes de l'atrium, donnent la raison de cette solennité et des dispositions avec lesquelles le fidèle doit y assister.

Les bornes de cet article ne nous permettent de décrire au gré du lecteur ni les peintures de l'intérieur de la Basilique où sont retracés les gestes, les miracles et les gloires des Bienheureux, ni ces inscriptions latines qui les racontent, ni la splendeur de l'ornementation, ni cette éblouissante illumination obtenue à l'aide de candélabres disposés sur le pavé, suspendus à la voûte, ou aux murs, et de cierges placés le long de la corniche. Nous réservant de nous étendre un jour davantage sur ce sujet et d'offrir aux artistes qui ont contribué à la décoration de la Basilique le tribut d'honneur qui leur est dû, nous nous bornerons aujourd'hui au récit de la cérémonie.

Il était un peu plus de sept heures quand la tête de la procession qui accompagnait le Saint-Père est entrée dans l'enceinte du temple.

En tête de la procession, et précédés des élèves de l'Hospice Apostolique et de ceux de la maison des Orphelins, s'avançaient sous leur bannière respective les religieux des ordres mendiants et monastiques et les chanoines réguliers, suivis de la croix du clergé séculier, des élèves du Séminaire Romain, du Collège des Curés, des chanoines et clergé des Collégiales, et des chanoines

et clergé des basiliques mineures et patriarcales, ces derniers précédés des pavillons et des clochettes. La marche était fermée par M^r le Vice-Gérant, entouré des membres du Tribunal et de l'éminentissime Cardinal-Vicaire.

Les membres du tribunal de la S. Congrégation des Rites, les Consultants et les Prélats officiers précédaient les bannières des Bienheureux. La première, représentant le confesseur Michel De Sanctis, était portée derrière six Trinitaires Déchaussés, en cotte, et tenant de gros cierges inclinés; quatre Pères du même Ordre portaient les cordons de soie, et des membres de l'Archiconfrérie du Gonfalon soutenaient la bannière. Les Frères de Sainte-Marie della Pietà et de Saint-François-Xavier portaient la seconde, où étaient représentés le B. Paul Miki et ses compagnons, martyrs. Quatre Pères de la Compagnie de Jésus tenaient les cordons, et six autres précédaient avec des cierges. La troisième bannière, celle des martyrs franciscains, était soutenue par les Confrères des Stigmates et précédée de cinq Franciscains tenant leur cierge; un sixième était porté par Eusèbe de Musquiz, descendant de saint Martin de l'Ascension; le prêtre Rosalio, son frère, tenait un des cordons de la bannière, et trois Pères de l'Observance, les trois autres cordons.

Suivait la Chapelle pontificale dans l'ordre suivant: les procureurs de collégé, le prédicateur apostolique, les Bussolanti, les chapelains communs, dont quelques uns portaient les mitres et les tiaras précieuses de Sa Sainteté, les clercs secrets, les chapelains d'honneur et secrets, le procureur général du fisc, avec le commissaire de la Chambre apostolique, les avocats consistoriaux, les camériers d'honneur et secrets surnuméraires ecclésiastiques, les camériers secrets participants, les chapelains chantres pontificaux et le personnel des divers collèges de la Prélature, savoir: les référendaires de la Signature, et, parmi eux, le prêtre assistant, le diacre et le sous-diacre de la chapelle pontificale; les abrégiateurs du Parc Majeur, les votants de la Signature de Justice, les clercs de la Chambre apostolique, les auditeurs de Rote, et, parmi eux, le P. Maître du Sacré-Palais en habit de Frère Prêcheur. Les membres de ces divers collèges portaient le rochet et la cotte sur la soutane violette, et les autres dignitaires de la cour pontificale chacun les costumes de son rang. Après eux, venaient le maître du Saint-Hospice et les chapelains secrets, ces derniers portant la tiare et la mitre ordinaires de Sa Sainteté.

Après eux, le dernier auditeur de Rote, en tonacella, portait la croix papale, fixée sur une hampe. Le Prêlat-doyen de la Signature balançait l'encensoir devant elle; sept votants de la Signature, faisant les fonctions d'acolytes, tenaient autour d'elle des cierges allumés ornés d'arabesques dessinés en talc et en papier; deux maîtres Ostiari, gardiens de la croix, la suivaient de près.

Le clergé séculier portait les ornements rouges, le Prêlat auditeur de Rote, qui devait remplir les fonctions de sous-diacre apostolique, l'aube et la tonacella; le diacre et le sous-diacre grecs, les ornements de leur rite. Ils étaient suivis des Pères-Pénitenciers du Vatican, en chasuble damassée; des Abbés nullius et des Abbés-généraux, en chape damassée et la mitre de lin sur la tête. Les Evêques, les Archevêques, Primats, Patriarches portaient la chape de lama et la mitre de lin; les Pères du Sacré-Collège, qui venaient derrière eux, les ornements sacrés de leur ordre. Les Cardinaux-diacres étaient en dalmatique, les Cardinaux-prêtres en chasuble et les Cardinaux-évêques en chape.

Plus près de Sa Sainteté s'avançaient les conservateurs et le sénateur de Rome, le prince assistant au trône, le vice-camerlingue de la S. E. et ses deux assistants, le cardinal diacre Ministre, les deux premiers maîtres des cérémonies. Les personnages dits de custodia Pontificis étaient rangés autour de l'anguste Chef de l'Eglise: officiers supérieurs de la garde palatine d'honneur, officiers de la garde suisse, camériers secrets d'épée et de capé, massiers, Palafrenieri et Sediari, sous la direction du grand Foriere et du grand Cavallerizzo, et tenant soulevée sur leurs épaules la sedia gestatoria où était assis le Souverain-Pontife, mitre en tête, enveloppé dans les plis du manteau pontifical, la main gauche recouverte d'un voile de soie brodé d'or et portant un cierge allumé; la droite se levait de temps en temps pour bénir le peuple. Ce peuple, qui encombraient l'immense place, se heurtait, se soulevait pour découvrir le Maître de la foi porté sous le baldaquin, entre les flabelli, et s'agenouillait avec émotion et respect sous sa main béniçante.

Derrière Sa Sainteté, quelques chapelains alter-

naient le chant de l'Ave, maris stella; l'auditeur-général de la Chambre, le trésorier général, le majordome, le personnel du Collège des Prototairens apostoliques et les généraux d'Ordres fermaient la marche.

Sa Sainteté ayant ordonné que tous les personnages qui prendraient part à la procession entonneraient le Regina Cœli en mettant le pied sur le seuil de la basilique, les chapelains ont entonné l'antienne. La tête de la procession attendait devant l'autel du Saint Sacrement. Sa Sainteté, descendant de la sedia, s'est agenouillée sur le prie-Dieu pour faire son adoration, et tout le personnel de la procession l'a imitée.

Les bannières ont été déposées dans la chapelle.

En ce moment le Saint-Père, reprenant place sur la sedia gestatoria, s'est dirigé vers le presbiterio, précédé de tout le personnel de la procession. Après une courte prière, Sa Sainteté s'est assise sur le siège pontifical pour recevoir l'obédience que les Cardinaux ont prêtée en lui baisant la main, recouverte des franges du manteau; les Patriarches, les Primats, les Archevêques et les Evêques, en baisant la croix de l'étole reposant sur son genou; les Abbés nullius, les Abbés généraux et les Pénitenciers de la basilique, en lui baisant le pied.

Chacun d'eux, après l'obédience, descendait les degrés du trône pour aller occuper le siège qui lui était affecté dans l'enceinte du presbiterio. L'ensemble de ces dignitaires formait autour du Père des fidèles une majestueuse assemblée, comme point ou bien peu de siècles passés ont eu occasion d'en contempler.

(La fin au prochain numéro.)

INCENDIE DE L'HOTEL-DE-VILLE DE BORDEAUX.

Vendredi soir, vers onze heures un quart, un sergent de ville de passage sur le cours d'Albret aperçut une vive lueur s'échappant de la fenêtre du second étage de l'Hôtel-de-Ville, la plus rapprochée du pavillon du centre. Cet agent tourna la mairie et courut donner l'alarme. Mais déjà quelques employés de la mairie, assistés d'autres personnes, avaient brisé les portes conduisant à cet appartement pour s'efforcer d'y éteindre le feu à sa naissance. Ils reconnurent bientôt que leurs efforts seraient inutiles, et une demi-heure plus tard, sur leurs indications, la grosse cloche et la cloche de la cathédrale sonnaient le tocsin.

La population se porta aussitôt en foule sur le lieu du sinistre, et presque en même temps les pompiers et les soldats de la ligne étaient à leur poste. Le foyer de l'incendie était à l'arrière-corps de bâtiment de droite donnant sur les jardins. Les flammes apparaissaient violentes et menaçaient le pavillon central.

On s'occupa d'organiser les secours. Malheureusement, le service des pompes ne put sur-le-champ être partout assuré. En quelques endroits, assure-t-on, l'eau manqua, les clefs des fontaines n'ayant pu être trouvées. Cela donna le temps au fléau de prendre des développements qui ont, pendant deux heures, défié tous les efforts.

L'aile du bâtiment où le feu avait pris contenait les archives et plusieurs bureaux d'administration. Les richesses bibliographiques et presque toutes manuscrites qui y étaient renfermées devinrent la proie des flammes; des lieux immenses se projetèrent sur l'étendue de la façade, éclairèrent sinistrement la ville et firent croire à un désastre plus grand encore que la réalité. Le pavillon central, dont le flanc disparaissait à chaque instant, inspira des inquiétudes sérieuses. On vit bientôt que sa conservation dépendait uniquement du mur de séparation de l'aile droite, mur épais qui seul pouvait le protéger. Le déménagement du mobilier fut opéré au milieu du jeu des pompes cherchant à circonscrire l'incendie.

Le second étage avait dû être abandonné comme la part du feu. Vers minuit, les poutres carbonisées se sont rompues et affaissées; la toiture du centre, rapidement dévorée, et celle de l'aile droite se sont écroulées avec fracas. Il ne resta plus debout que la hampe du drapeau, la cloche de l'horloge et le paratonnerre.

Une heure plus tard, nouvel accident. Le plancher du second étage du pavillon de l'horloge s'abat sur celui du premier, dans la partie où se trouve la salle des séances du conseil municipal. Cette salle elle-même, surchargée d'un poids énorme, cède à son tour et s'écroule sur le grand salon des réceptions, dit salon de l'Empereur.

La chute de ces divers plafonds a failli faire huit victimes. Le capitaine Billaud, des sapeurs pompiers, les sapeurs Smid, Cizac, Boyer, Ripanchaud, Banquay, Durand, se trouvaient dans la salle du conseil municipal. Emportés sous les décombres, ils ont échappé comme par miracle à

ouvrière, et voilà son avenir assuré, sans qu'il lui en coûte un sou.

Un quart-d'heure après ce petit monologue, Guillebaut arrêta son cheval à la porte d'un élégant magasin de modes.

La maîtresse de logis était une grande fille à la tournure provocante, au teint brun, aux cheveux d'ébène, aux lèvres épaisses, aux dents blanches, venue de son village en Franche-Comté pour chercher fortune à Paris, il y avait de cela trois ans. La fortune n'arrivant pas, elle se souvint de Guillebaut et de sa femme et elle leur demanda conseil. Guillebaut lui dit: — Faites faire des cartes, mademoiselle Mariette, annoncez à toute la ville que vous êtes dans les chapeaux et les bonnets. Paris est grand, la pratique viendra.

— Laissez faire, avait repris Mme Guillebaut, en toisant la future modiste de la tête aux pieds, Mademoiselle réussira; elle a tout ce qu'il faut pour cela, et son magasin sera vite achalandé.

Mlle Mariette n'avait pas le premier sou pour s'établir; le père Guillebaut lui prêta cent francs, en cachette de sa femme, cent francs qu'il emprunta à un camarade, car Mme Guillebaut tenait la bourse, et la tenait si serrée que le pauvre cocher n'avait jamais pu se livrer au penchant qu'il nourrissait depuis son enfance pour les petits théâtres du boulevard.

(La suite au prochain numéro.)

un danger dont ils ont pu mesurer l'étendue, et en ont été quittes pour des blessures plus ou moins légères. Nous ajoutons avec bonheur qu'aucun accident grave n'a eu lieu, malgré le zèle des travailleurs et la généreuse imprudence avec laquelle pompiers, soldats et douaniers se sont comportés.

A deux heures, on était enfin maître de l'incendie, qui depuis lors n'a fait que décroître.

On sait que la plus grande partie des salles du rez-de-chaussée de la mairie sont garnies de tableaux et d'objets d'art de toute sorte. Deux ou trois toiles seulement ont été endommagées. Le sauvetage de presque toutes les autres est dû à l'énergie et à l'habileté d'un zouave dont on n'a pu nous dire le nom. Ce brave soldat, sorti la veille de l'hôpital et à peine guéri, a coopéré à toutes les mesures prises du commencement à la fin.

Se plaçant dans le bassin, il remplissait les seaux qu'on lui tendait, et activait ainsi le travail des pompes. Sa tâche terminée de ce côté, il parcourut les salles du Musée remplies de fumée, et grimpa avec l'agilité d'un chat au-dessus des cadres, il décrochait les toiles et les remettait en lieu sûr. Un capitaine du 88^e de ligne, témoin de sa belle conduite, a pris son nom. Nous ne doutons pas que nos concitoyens ne parviennent à lui témoigner leur reconnaissance.

Notre population a d'ailleurs été magnifique de courage et d'empressement. Le maire de Bordeaux a réuni samedi le conseil municipal, et rédigé séance tenante une proclamation qui, en édifiant le public sur la nature du dommage éprouvé, exprime les sentiments de gratitude éprouvés par la municipalité à l'égard de nos concitoyens.

Tout le second étage de l'aile droite, une faible partie exceptée, tant en avant qu'en arrière, est brûlé. Les planchers du second étage ne sont heureusement pas effondrés, excepté toutefois ceux de la partie postérieure joignant le pavillon de l'horloge. Quant à ce pavillon, il est complètement détruit dans son arrière-partie; sur la cour, le second étage seul a été atteint.

Les pertes matérielles s'élevaient, présume-t-on de trois cent cinquante à cinq cent mille francs. Elles seront entièrement couvertes par les compagnies.

La perte la plus sérieuse sans contredit, perte irréparable, est la perte de nos archives, qui contenaient une histoire si précise de la Guienne depuis plusieurs siècles. Le registre de Bouillon, recueil d'actes officiels remontant au quatorzième siècle et du plus grand intérêt pour notre histoire locale; les registres de l'ancienne Jurade; le portefeuille du célèbre architecte Louis, contenant une foule de projets d'architecture; les lettres de rois, de prieurs et de personnages célèbres que nous possédions, tout cela a disparu. Les originaux des lettres de Montaigne, publiés par M. Detcherri, sont également brûlés.

Ajoutons que nos archives comptaient parmi les plus riches de la province et se trouvaient dans un parfait état d'ordre et de conservation. On ne sait à quoi attribuer les causes du sinistre. Le bruit court — ce n'est qu'un bruit — que les employés du bureau des travaux publics, ayant l'habitude de fumer, auraient abandonné sur le plancher un bout de cigare qui aurait provoqué l'incendie. L'heure à laquelle ces employés quittent leur travail et l'heure du sinistre ôtent toute vraisemblance à cette supposition.

La caisse de la Mairie a pu être sauvée. Trois mille francs auraient été perdus.

Le conseil municipal a voté dès ce matin des fonds destinés à donner des secours aux blessés de la nuit.

A ce rapide récit fait à la hâte nous joindrons demain les renseignements qui nous parviendront. (Gironde.)

FAITS DIVERS.

La translation aux Invalides des restes mortels du roi Joseph, frère aîné de l'empereur Napoléon I^{er}, a eu lieu samedi en présence de LL. AA. les princes Charles et Joseph Bonaparte, qui avaient accompagné depuis Florence les dépouilles de leur auguste aïeul, déposées provisoirement dans l'église Santa-Croce.

— On lit dans le *Moniteur belge* :

Château de Lâcken, 13 juin, 8 heures du soir. L'état du roi ne présente aucun changement des puis ce matin.

Lâcken, 14 juin, 10 heures du matin. — Le roi a passé une meilleure nuit.

— Le *Figaro-Programme* annonce qu'il va y avoir à Paris une exposition de chiens, il cite

même les noms des membres du comité de cette nouvelle exposition.

Ces intéressants contribuables seraient nécessairement soumis à un examen préalable où l'on exigera d'eux les conditions d'âge, de beauté et de race qui seules peuvent les rendre dignes d'être présentés au public.

Entrainé par le sujet, notre confrère termine son annonce par un parallèle entre la condition sociale du chien et du chat, que nous prenons la liberté de lui emprunter.

« Au lieu, dit-il, de payer à l'État comme le chien, le chat est payé; c'est presque un fonctionnaire public non sujet à destitution.

» En effet, il existe à Paris des angoras inamovibles dans leurs emplois, et dont on fait grand cas.

» La Banque de France a des chats attachés pour sauver des souris les billets de banque et les papiers précieux des divers bureaux.

» Le plus vieux des matous s'appelle Million; il date, dit-on, de l'entrée de M. Garat dans l'administration.

» Le plus malin, un simple chat de gouttière, appelé Compte-Courant, dépiste un rat à cent pas.

» La grande poste a dix-huit chats, nourris et logés par l'administration.

» Nous avons l'honneur de connaître particulièrement le chat du bureau des journaux et feuilles périodiques. Ce chat est une chatte... une minette fauve, très câline, qui se tient coquettement à la caisse comme une cafetière à son comptoir.

» Quand on pèse les journaux, elle met quelquefois sa patte sur la balance, du côté où les papiers s'entassent... comme pour servir, en employé fidèle, les intérêts de l'administration.

» Ces chats jouissent d'un budget spécial, trois francs par mois, ordonné par l'éminent administrateur gérant de la poste, M. Piron, et sanctionné par la Cour des comptes, comme toutes les autres dépenses officielles.

» On le voit, — les animaux ne sont pas tant à plaindre que leur société protectrice pourrait le faire croire. — Ils ont leurs fonctions élevées, leurs positions hors ligne. — Le tout est d'y parvenir. »

CHRONIQUE LOCALE.

M. Louis Diemer a commencé hier soir ses soirées musicales. Il continuera ce soir sa seconde séance. La première séance a été pleine d'intérêt.

TAXE DU PAIN du 16 Juin.

Première qualité.	
Les cinq hectogrammes	18 c. 75 m.
Seconde qualité.	
Les cinq hectogrammes	16 c. 25 m.
Troisième qualité.	
Les cinq hectogrammes	15 c. 75 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, 16 juin. — Belgrade, 16 juin. — Des soldats turcs, agissant avec préméditation, ont assassiné, hier soir, un enfant serbe. Il en est résulté une lutte sanglante qui a duré toute la nuit. Plusieurs postes ont été démolis. Il y a eu beaucoup de morts et de blessés. Les femmes turques ont été protégées par les serbes.

L'ordre a été rétabli grâce à la médiation des consuls et à l'énergie des autorités serbes. — La milice turque a quitté la ville. La population turque reste sous la protection des autorités serbes. — Havas.

Mise en adjudication de l'entreprise générale de la maison centrale de Fontevault.

L'affiche publiée dernièrement pour la mise en adjudication de l'entreprise de la maison centrale de Fontevault ne contenait pas l'indication de la moyenne, par journée de détention, des dixièmes concédés à l'entrepreneur.

L'administration croit devoir faire connaître que cette moyenne a été pour l'année 1861 de 0 fr. 26,157.

Sommaire de l'UNIVERSEL du 18 juin.

La Semaine, par M. A. Letellier. — Chronique, par le cavalier Jonas. — Pie IX et la place Saint-Pierre, à Rome. — Le Chasseur fantôme de Webber, traduction de M. A. Scheffer. — Le couronnement d'une rosière à Nanterre. — Le pèlerinage de Saint-Eloi, en basse Bretagne, par M. Max Radiguet. — Souvenirs d'un policeman, par M. X. Marnier. — Eaux et bains de mer : Vichy. — Courrier des théâtres, par Louis Lambert. — Courses d'Epsom. — Causerie scientifique.

Gravures : Explosion du *Merrimac*. — S. S. Pie IX, place Saint-Pierre à Rome. — Le Monténégro, forteresse de Jabliak. — Le Vladika et sa suite. — Couronnement d'une rosière à Nanterre. — Le pèlerinage de Saint-Eloi en basse Bretagne. — Vichy (4 gravures). — *Le Roman d'un jeune homme pauvre*, scène du 2^e acte. — Courses d'Epsom : le retour. — Les villas bourgeoises, par Marcelin (9 gravures). — Echecs. — Rébus.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 31 mai 1862.

NAISSANCES. — 16, Rachel Pelou, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 19, Marie-Eugénie Baranger, rue Braud; — Jules Plion, rue de l'Hôtel-Dieu; — 20, Georges Richard, sur la Promenade; — Virginie Ruotte, rue de la Cocasserie; — 23, Louise-Antoinette Dalanoue, rue de la Croix-Verte; — 24, Ernest-Eugène Berthelot, rue du Portail-Louis; — Adélaïde Pavis, rue Beaurepaire; — 26, Albert-Jean Desnoues, rue de Fenet; — Olivier-Henri-François-Léon Delorme, place Maupassant; — 27, Victorine Gaspary, Grand'Rue; — 28, Antoine Tessier, rue de Fenet; — 31, Aimé-François Hervé, rue de la Visitation; — Mathilde-Berthe-Joséphine Bauselin, rue de la Maréchalerie.

MARIAGES. — 20, Charles Dernet, menuisier, a épousé Céleste-Caroline Saulais, chapeletière, tous les deux de Saumur; — Julien Touchet, boisselier, a épousé Clémence Gaspary, tapisserie, tous les deux de Saumur; — Antoine-Jérôme Chavet, maréchal-des-logis, maître d'escrime à l'École de cavalerie, a épousé Juliette-Marie-Mathilde Normandin, sans profession, tous les deux de Saumur; — 21, Urbain Château, charbon, de Longué, a épousé Héloïse Rivière, femme de chambre, de Saumur; — Nicolas Boret, chapeletier, a épousé Henriette Urtier, chapeletière, tous les deux de Saumur; — 28, Pierre Champion, cultivateur, a épousé Henriette-Marie Lambault domestique, tous les deux de Saumur. (La fin au prochain numéro.)

Marché de Saumur du 14 Juin.

Froment (hec. de 77 k.) 20 81	Huile de lin	51 —
2 ^e qualité, de 74 k. 20	Paille hors barrière	52 06
Seigle 41 30	Poin . . . id.	60 76
Orge 8 73	Luzerne (les 750 k.)	54 60
avoine (entrée) . . . 41 23	Graine de trèfle . . .	—
Fèves 12 40	— de luzerne . . .	—
Pois blancs 24 —	— de colza	—
— rouges 48 —	— de lin	29 —
Cire jaune (50 kil) . 470 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin. . 56 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis . . . 48 —	— cassées (50 k.) . . .	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur 1861	1 ^{re} qualité 240 à 250
Id.	2 ^e id. 125 à 130
Ordin., environs de Saumur, 1861	1 ^{re} id. 140 à "
Id.	2 ^e id. 100 à "
Saint-Léger et environs 1861	1 ^{re} id. 105 à "
Id.	2 ^e id. 100 à "
Le Puy-N.-Dame et environs, 1861	1 ^{re} id. 100 à "
Id.	2 ^e id. 95 à "
La Vienne, 1861	75 à 80
ROUGES.	
Souzay et environs 1861	120 à 125
Champigny, 1861	1 ^{re} qualité 250 à "
Id.	2 ^e id. 125 à 140
Varrain, 1861	115 à 120
Bourgueil, 1861	1 ^{re} qualité 150 à "
Id.	2 ^e id. 140 à "
Restigny 1861	155 à "
Chinon, 1861	1 ^{re} id. 140 à 120
Id.	2 ^e id. 108 à "

(1) Prix du commerce.

BOURSE DU 14 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 68 55.
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 97 05.

BOURSE DU 16 JUIN.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 68 30.
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 97 10.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BLOT.

Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 16 juin 1862, le sieur Henri Blot, marchand épicier, demeurant à Saumur, a été déclaré en état de faillite ouverte; M. Léon Besson a été nommé juge-commissaire de la faillite, et M. Charles Corméry, agent d'affaires, demeurant à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier du Tribunal.

(304) TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE STELWAGEN.

Les créanciers de la faillite du sieur Stelwagen, marchand en peausseries, demeurant à Saumur, sont de nouveau prévenus, en vertu de l'art. 495 du Code de commerce, que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du Conseil, le vendredi 27 juin courant, à midi.

Les créanciers devront se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés.

Le greffier du tribunal,

(305) TH. BUSSON.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

A CÉDER

UN FONDS DE BOULANGERIE, à Saumur.

S'adresser audit notaire. (306)

A VENDRE

Un DOG, CART, presque neuf, et un CHEVAL.

S'adresser au garçon d'écurie de l'hôtel Budan. (307)

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine.

UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE, Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison; s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (583)

JARDIN ET PAVILLON,

Situés au Champ-de-Foire,

A VENDRE S'adresser à M. LEGUEU, place de l'Arche-Dorée. (128)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON, actuellement occupée par M. Boucher (hôtel des Messageries), rue d'Orléans, 46.

S'adresser à M^{me} DUCHAMP ou à M. BOUCHER. (246)

On demande UN CLERC de notaire.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de santé.

Un FONDS DE POMPIER, bien achalandé; outillage tout nouveau; loyer peu élevé et grandes facilités.

S'adresser à M. JEUNETTE, place de la Bilange.

AVIS.

M. JEUNETTE, pompier, désirant se défaire de ses marchandises, livrera à prix de facture toutes les pompes et accessoires qu'il a en magasin. — Cependant il se chargera, comme par le passé, des travaux qu'on voudra bien lui confier.

A LOUER

MAISON, avec ou sans remise, rue du Petit-Maure, composée d'un salon, salle à manger, office, cuisine, chambres à coucher, cabinet, grenier, cave, etc.

S'adresser à M. RIVAUD, ou à M. CH. CORMERY, rue du Collège.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, avec jardin, sise rue de la Petite-Bilange, 17 bis.

S'adresser à M. RIVIER qui occupe la maison, ou à M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (271)

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

approuvés par l'Académie impériale de Médecine

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS IL FAUT S'ASSURER QUE LES ÉTIQUETTES PORTENT LA SIGNATURE DE L'INVENTEUR.

POUDRE SULFUREUSE DE Mⁱⁿ POUILLET

Pour préparer soi-même, instantanément et avec la plus grande économie, une eau sulfureuse pour boisson, dont les propriétés médicinales sont les mêmes que celles des eaux sulfureuses naturelles les plus renommées. No. 5 Pouillet

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN

Seul moyen d'administrer à doses fixes l'Ether, dont l'usage est si efficace contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse. Clertan

POUDRE DE ROGE

Purgatif aussi sûr qu'agréable

Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz. Rogé

PASTILLES ET POUDRE DU D^r BELLOC

Par l'emploi de ce charbon tout spécial, l'appétit revient et la constipation disparaît chez les personnes atteintes de maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et chez celles dont la digestion ne s'opère qu'avec difficulté. Belloc

PILULES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et dans tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins. Vallet

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES

Angers, Menière; — Bauge, Flaire; — Beaufort, Moussu; — Chalennes-sur-Loire, Martinet; — Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard; — Cholet, A-Bontemps; — Doué-la-Fontaine, Maillet; — Saumur, Damicourt. (24)

HOTEL D'ANJOU ANCIEN HOTEL DE FRANCE SAUMUR.

M. et J. BOLOGNESI Frères et Sœur.

Cet hôtel, situé rue d'Orléans, près de la Direction des Postes aux lettres, est le plus vaste et le plus central de la ville. Restauré tout à neuf et en harmonie avec les goûts modernes, il offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Vaste cour, plusieurs grandes écuries et remises. — Magasin pour la vente de comestibles, vins et liqueurs de toutes provenances. — Services en ville. — Prix modérés. (288)

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchet frères ». — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 50 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1^o saveur et transparence; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féoule, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

CONTREFAÇONS

DU VINAIGRE DE TOILETTE

JEAN-VINCENT BULLY

67, rue Montorgueil, Paris.

Pour se prémunir contre les contrefaçons, que de nombreux jugements n'ont pas encore complètement réprimées :

REFUSER tout flacon où le nom de Jean-Vincent Bully serait précédé des mots dit de, ou autres semblables.

EXIGER : L'enseigne AU TEMPLE DE FLORE, — le bouchage intact, — la signature sur le cachet, — la contre étiquette fixant au col du flacon le fil blanc, rose, vert et noir terminé par la Médaille de garantie.

Ci-dessous la contre-étiquette elle-même pour donner le modèle de la signature et les deux faces de la Médaille.



Porter plainte contre le débitant « pour Tromperie sur la nature de la chose vendue. » (Art. 423 du Code pénal.)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient l'éléphantiasis (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 fr. — Paris, CANDÈS et C^e, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (177)

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.